

**Allocution de Cécile TASSIN-PELZER  
Délégation de l'Union européenne en République de  
Maurice**

**Inauguration officielle du SIGMA-VMS régional et cérémonie de signature de la  
Convention de Financement de Smartfish 2**

*Jeudi, 6 mars 2014, Commission de l'Océan Indien.*

**Monsieur le Secrétaire Général de la Commission de  
l'Océan Indien**

**Monsieur le représentant de l'Officier permanent de liaison  
de la République de Maurice**

**Messieurs les directeurs des pêches des 5 Etats membres  
de la Commission de l'océan Indien,**

**Chers collègues**

**Mesdames, Messieurs**

**Distingués invités**

Nous pouvons nous féliciter de signer aujourd'hui la convention de financement de la seconde phase du projet SmartFish pour un montant de 16 millions d'Euros entièrement financé par le Xème Fonds européen de Développement. Ce montant vient s'ajouter aux 21 millions d'Euros de la première phase soit au total 37 millions d'euros de l'enveloppe régionale du Xème FED

d'appui au secteur de la pêche à travers le programme SmartFish.

Ce financement va permettre d'assurer, sans interruption entre les deux phases, la continuité du programme SmartFish pour une durée additionnelle de trois ans et demi.

L'objectif global du programme SmartFish est de contribuer à élever le niveau de développement social, économique et environnemental et d'accroître l'intégration régionale dans la région de l'Afrique-orientale et australe et l'océan Indien grâce à l'exploitation durable des ressources halieutiques. Les bénéficiaires ultimes du programme sont les pêcheurs, les communautés côtières et les populations plus larges des Etats de la région.

SmartFish est un des plus grands programmes sur la pêche en Afrique. Il couvre 20 pays bénéficiaires ainsi que trois pays impliqués dans le programme sans en être des bénéficiaires financiers.

Ce programme est placé sous la responsabilité de la Commission de l'Océan Indien et mis en œuvre par celle-ci, conjointement avec la FAO.

Cette mise en œuvre se fait bien sûr en collaboration rapprochée avec les autres organisations régionales de la région Afrique orientale et australe et océan indien, à savoir le COMESA, l'EAC et l'IGAD, mais aussi les institutions régionales de pêches, tels que, l'Autorité du Lac Tanganyika, l'Organisation des pêches du Lac Victoria, la Commission des Thons de l'Océan Indien et la Commission des pêches du Sud-Ouest de l'Océan Indien.

SmartFish a permis de développer des relations étroites entre les partenaires de tous ces pays et organisations régionales grâce à un réseau actif de points focaux.

Le programme vise à atteindre cinq résultats principaux :

1. Le développement et la gestion des pêches
2. La gouvernance des pêches
3. L'efficacité du Suivi-Contrôle-Surveillance
4. Le commerce régional de la pêche
5. La sécurité alimentaire

La phase 2 du programme SmartFish capitalisera sur les résultats déjà obtenus depuis 2011.

Ambitieux par sa couverture géographique et par le large spectre d'activités et de parties prenantes le programme SmartFish a conduit plus de 140 actions sur le terrain touchant à la formation et à la sensibilisation, à la valorisation économique et commerciale des produits de la pêche, au renforcement des capacités des communautés ou encore à la gestion raisonnée des ressources.

La seconde phase du programme s'articulera autour des cinq mêmes composantes tout en prenant bien en compte les recommandations de la mission d'évaluation de la 1ère phase et notamment le recentrage des activités sur certaines filières stratégiques en terme de création de richesse et de contribution à la sécurité alimentaire pour la région.

Il convient de souligner en particulier aujourd'hui que le programme SmartFish intégrera les acquis du Plan régional de surveillance des pêches. En effet, cette initiative intergouvernementale de la COI financée par l'Union européenne à hauteur de 12 millions d'euros et mise en œuvre depuis 2007 par la COI, arrive à son terme.

Une partie de ses activités seront poursuivies avec l'appui financier du programme SmartFish 2. C'est pourquoi cette cérémonie de signature est couplée avec l'inauguration de l'opérationnalisation du système régional de suivi des navires de pêche par satellite (SIGMA VMS), outil qui consolide les moyens régionaux de surveillance des pêches.

J'invite la COI à poursuivre cette dynamique et à continuer à associer autant que possible la France Réunion ainsi que les Etats côtiers de l'Afrique de la région sud-ouest de l'Océan Indien pour toujours mieux cibler les contrôles et lutter de façon encore plus efficiente et dissuasive contre la pêche Illicite, Non déclarée et Non réglementée.

Avec un tel dispositif de Suivi Contrôle et Surveillance, l'étau se resserre autour des activités de pêche illégale mais permettez moi de souligner que le régime de sanction appliqué par les pays de la région doit être dissuasif et cohérent avec cet effort.

Mesdames, Messieurs,

Avec le programme SmartFish, la Commission de l'Océan Indien et tous les bénéficiaires ont l'opportunité de contribuer à un développement durable du secteur de la pêche.

Sans présumer des conclusions de l'atelier sur les leçons apprises des programmes dans le secteur de la pêche qui se tiendra la semaine prochaine aux Seychelles, il apparaît déjà que ce secteur continuera certainement, Monsieur le Secrétaire Général, à faire l'objet d'une attention particulière de l'Union européenne, notamment dans le cadre de la programmation du XIème FED.

Je voudrais conclure cette allocution en félicitant le coordonnateur du PRSP, dont c'est aujourd'hui la dernière réunion de Cellule de Coordination Régionale, pour le travail de coordination accompli et le succès de cette action. Je voudrais aussi adresser à la COI et à toute l'équipe SmartFish mes félicitations pour la phase 1 et mes vœux de succès pour cette nouvelle phase 2.

Je vous remercie de votre attention.